Précision des aléas mouvements de terrain

Fiche analytique n°63

Commune associée	Tiarei
Référence de la fiche	FA_T63
Référence du site	Fareone – PK30
Visite réalisée par	Géolithe - CF
Date de la visite	18/03 et 17/06/2022
Coordonnées géographiques (RGPF / UTM zone 6S)	
X (en m)	Y (en m)
252369	8057493

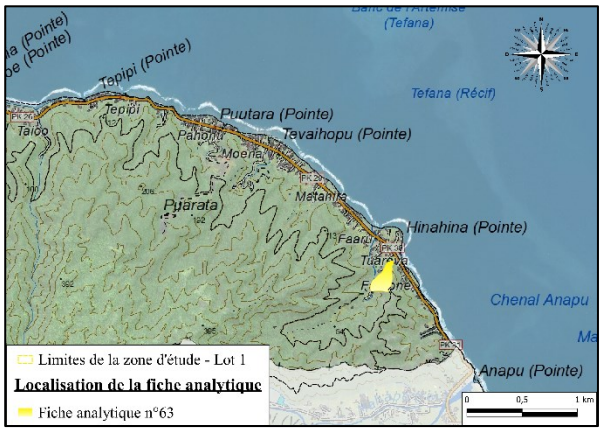

Contexte	
Topographie	Versant de 90 m de haut avec une pente variable entre 30° et 50°
Géologie	Formation de laves basaltiques d'épanchement principale
Géomorphologie	Versant de faible amplitude (entre 0 et 300 m d'altitude)
Hydrogéologie	Pas d'arrivée d'eau observée
Historique des évènements passés	Pas d'évènements historiques recensés

Résultats des investigations

Points d'observations

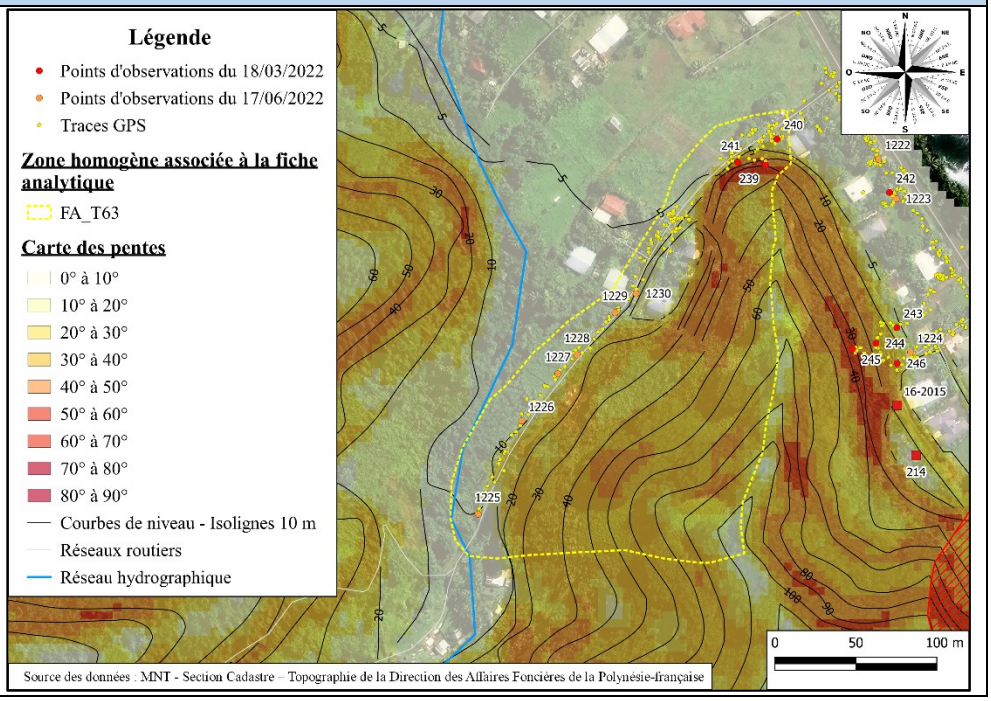

Observations n°239 à 241	Le point d'observation n°239 correspond à des colluvions à blocs. Les points d'observation n°240 et 241 correspondent au pied du versant.
Observations n°1225 à 1230	Les points d'observations n°1225 à 1228 correspondent au pied du versant. Depuis le point d'observation n°1225, la rivière de la Faaru est visible (passage à gué). Au droit du point d'observation n°1229, les habitants ont terrassé le versant pour réaliser leurs habitations. Le pied de versant actuel se trouve aujourd'hui à 30 m en recul de l'ancien pied de versant. Le versant, de 50 m de haut qui se trouve en amont des habitations, a été terrassé en redans afin d'assurer sa stabilité. Les propriétaires de la parcelle ont réalisé un enrochement de 3 m de haut pour soutenir la plateforme où sont actuellement construites les habitations (point d'observation n°1230).

Photographies des investigations

Observations n°239 à 241

Point d'observation n°239 – Illustration des colluvions observées dans la pente

Point d'observation n°240 – Illustration du pied du versant au droit de la parcelle AV71

Point d'observation n°241 – Illustration du pied de versant – Présence de colluvions

Point d'observation n°24 – Illustration du pied de versant le long du chemin d'accès à la vallée de la Faaru

Observations n°1225 à 1230

Point d'observation n°1225 – Illustration du versant en rive droite la rivière Faaru

Point d'observation n°1225 – Illustration du versant et du chemin d'accès à la vallée

Point d'observation n°1228 – Illustration du versant

Point d'observation n°1228 – Illustration de la partie du versant qui a été terrassée et aménagée pour la construction des habitations

Point d'observation n°1230 – Enrochement permettant de soutenir la plateforme où sont construites les habitations

Illustration de la plateforme aménagée pour la construction des habitations	*Illustration du versant amont terrassé en redans pour assurer sa stabilité*

Avis de la DCA existants	
Carte de localisation des avis rendus	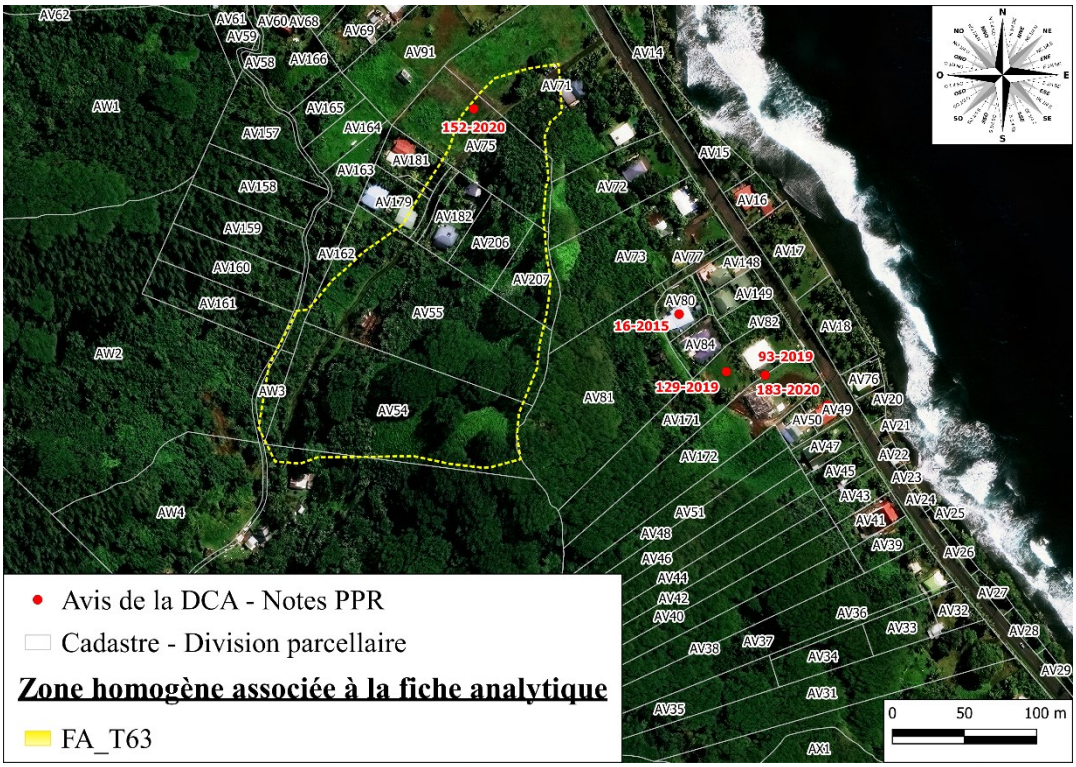 AV62 AV61 AV60 AV68 AV59 AV69 AV58 AV166 AV91 AV14 AV71 AW1 AV165 AV164 152-2020 AV75 AV157 AV181 AV15 AV163 AV72 AV158 AV179 AV16 AV182 AV159 AV206 AV73 AV77 AV148 AV17 AV160 AV162 AV207 AV80 AV149 AV161 AV55 16-2015 AV82 AV18 AV2 AV84 93-2019 AV76 AW3 129-2019 183-2020 AV20 AV81 AV49 AV54 AV171 AV50 AV21 AV47 AV172 AV22 AV45 AV23 AV43 AV24 AW4 AV51 AV25 AV41 AV48 AV39 AV46 AV26 AV44 AV27 AV42 AV36 AV32 AV40 AV33 AV28 AV38 AV37 AV34 AV29 AV31 AV85 AX1 N E S O 0 50 100 m Avis de la DCA - Notes PPR Cadastre - Division parcellaire Zone homogène associée à la fiche analytique FA_T63
Référence des rapports intégrés	152-2020 – Avis n°2123 – 28 juillet 2020

Synthèse à retenir	**152 – 2020** – Les observations de la DCA sont présentées ci-dessous : Une visite sur site a été réalisée en présence des parents du demandeur. Ceux-ci ont indiqué l'emplacement du projet qui se situe en contrebas d'une piste. L'habitation se situera à 6 m depuis la piste. La piste fait une dizaine de mètres de largeur. La distance au versant apparaît satisfaisante. Il a été observé des matériaux type colluvion en pied de versant. Il n'a pas été relevé de signes d'instabilité ou d'arrivées d'eau particulières. Les particuliers ont indiqué habiter dans le secteur depuis 2004 et ne relèvent aucun évènement de mouvements de terrain ou d'écoulement d'eau. Le relief fait une quarantaine de mètres de hauteur avec des très fortes pentes en pied.

Révision de la cartographie des aléas mouvements de terrain	
Modification	*OUI*
Nature de la modification	*Précision de l'aléa moyen mouvements de terrain à la base du versant*
Justification de la modification	*L'aléa moyen mouvements de terrain est justifié pour l'ensemble du versant au droit de la zone étudiée :* • *Le versant à l'état naturel présente des pentes moyennes (30° et 40°),* • *Le versant aménagé présente des pentes plus importantes (30° à 55°), mais il a été terrassé en redans, ce qui limite les risques de glissement de terrain.* • *Aucun indice d'instabilité n'a été observé lors de la visite sur l'ensemble du secteur.* *L'aléa moyen mouvements de terrain est précisé à l'aval du versant (zone de propagation). La cartographie est réalisée de la manière suivante :* • *Une bande de 20 m est retenue pour les versants à l'état naturel,* • *Une bande de 10 m est cartographié en aléa moyen depuis la fin de la plateforme (après l'enrochement).* *L'aléa faible mouvements de terrain est conservé sur une bande de 20 m depuis la fin de l'aléa moyen mouvements de terrain.*

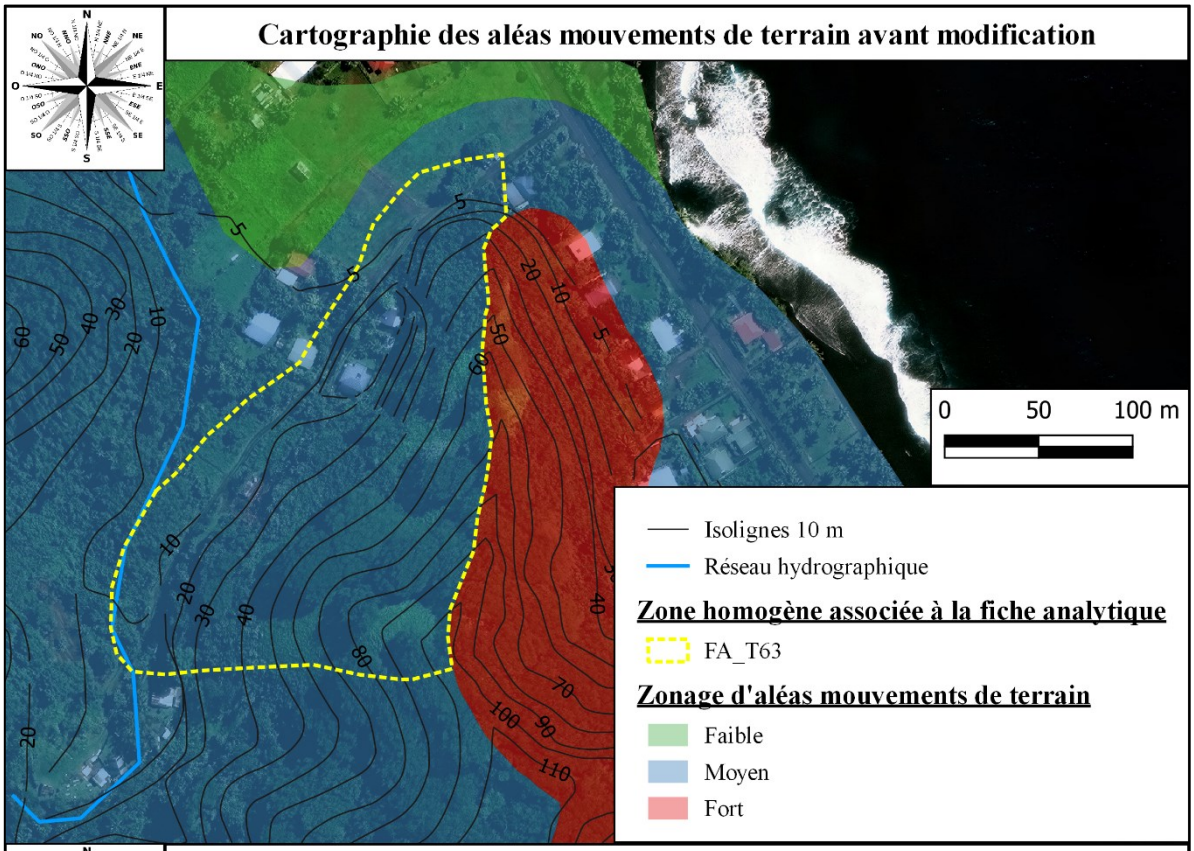
Cartographie des aléas mouvements de terrain avant modification
0
50
100 m
Isolignes 10 m
Réseau hydrographique
Zone homogène associée à la fiche analytique
FA_T63
Zonage d'aléas mouvements de terrain
Faible
Moyen
Fort

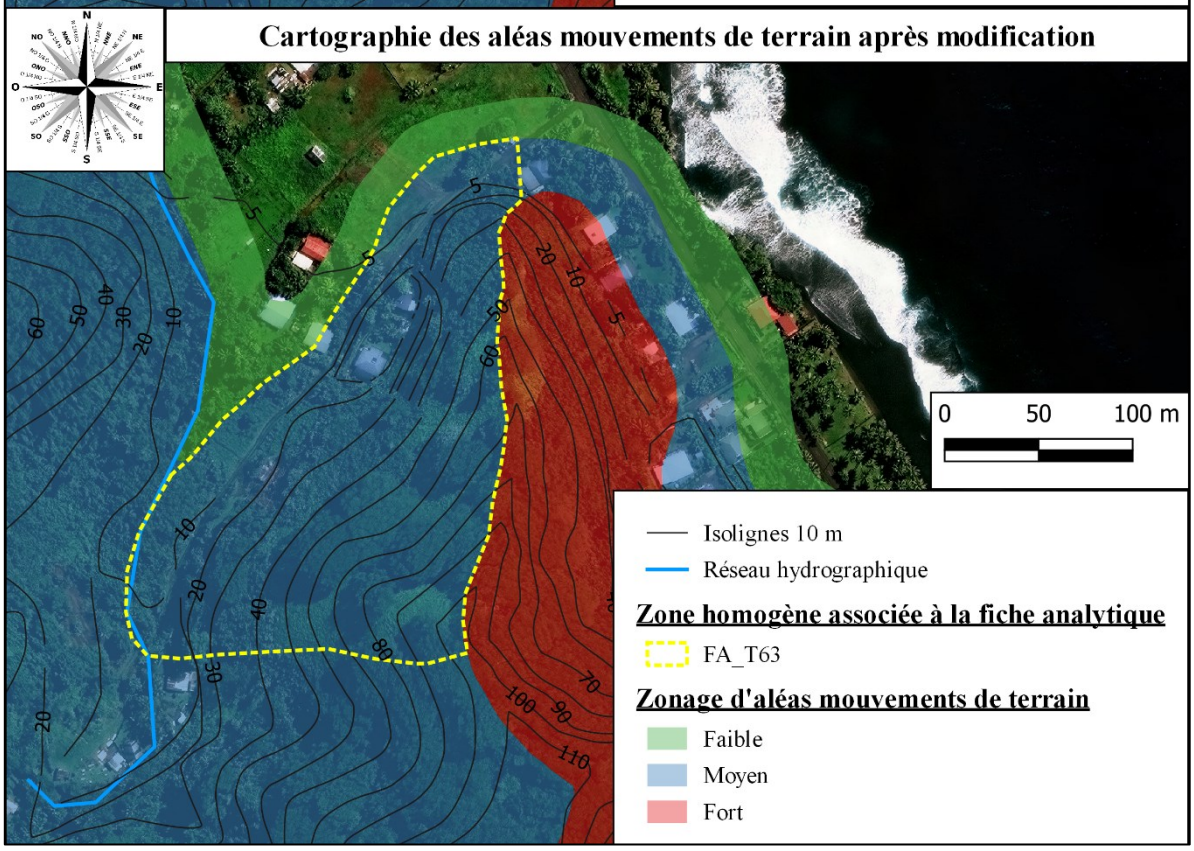
Cartographie des aléas mouvements de terrain après modification
0
50
100 m
Isolignes 10 m
Réseau hydrographique
Zone homogène associée à la fiche analytique
FA_T63
Zonage d'aléas mouvements de terrain
Faible
Moyen
Fort